



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 20 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 20 septembre, les membres du Conseil Municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 15 septembre 2022 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, Lara DUPLAIX, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Quorum : 9

Absents excusés : Marie-Paule DUBREUIL, Anthony MERCIER, Alexandre SOUDRY.

Pouvoirs : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Anthony MERCIER à Arthur CASAUX.

Secrétaire de séance : Lara DUPLAIX.

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 11 juillet 2022 :

Aucune observation des élus présents, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du tableau des effectifs :

Ordre du jour reporté.

3. Déplacement à vélo :

5 dossiers ont été déposés pour des vélos électriques seulement 4 sont validés, le vélo de la 5^{ème} demande n'ayant pas été acheté auprès d'un commerçant professionnel installé localement, comme le prévoit le règlement de l'opération « déplacement à vélo »,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 200 € à chacune des 4 demandes.

4. Gym Meaulnoise : demande de subvention :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame la Présidente de La « Gym Meaulnoise », cette dernière sollicite une subvention afin de palier au manque de recettes suite à l'arrêt des cours pour l'année 2020/2021, au recrutement d'une nouvelle animatrice et au remboursement d'une partie des cotisations.

Monsieur Le Maire propose, sur avis du Conseil municipal, d'attribuer à l'association Gym Meaulnoise la même subvention qu'à l'association Vibr'a Meaulne puisque les problèmes rencontrés sont les mêmes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer 1 500 €.

5. Décision modificative : Subvention Gym Meaulnoise :

Afin de verser la subvention à l'association la Gym Meaulnoise, il y a lieu de procéder à une décision modificative.

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, la proposition suivante de M. le Maire :

Article 615231 entretien voirie : - 1 500 €

Article 6574 subv de fonct aux associations : +1 500 €

6. Convention de mise à disposition de biens communaux aux associations :

Considérant qu'il y a lieu de donner un cadre clair à la mise à disposition de biens communaux aux associations, Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de convention et autorise le Maire ou un adjoint à signer ce document avec les associations concernées par une mise à disposition.

7. Election d'un délégué suppléant au S.E.A. :

Suite à la démission de M. DAMOISEAU il y a lieu de le remplacer dans ses fonctions au S.E.A.

M. CASAUX fait acte de candidature et est élu à l'unanimité, délégué suppléant au S.E.A.

8. Mise à jour des commissions communales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en place les commissions suivantes, présidées par Monsieur le Maire :

- COMMISSION FINANCES :

MM. JOMIER – CASAUX – MERLIN – SOUDRY - MERCIER – GUILLAUME – BARDIOT MMES TULARS – CHAUSSENOT - KREMER – DUPLAIX – LAPLAINE – PLESSE – DUBREUIL - TOURRET.

- COMMISSION BATIMENTS VOIRIE :

MM. JOMIER - SOUDRY MMES DUPLAIX - PLESSE

- COMMISSION CADRE DE VIE (ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT ET ACTIONS CITOYENNES) :

MM. GUILLAUME – JOMIER MMES TULARS – CHAUSSENOT - KREMER – PLESSE - TOURRET.

- COMMISSION SPORT-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE :

MM. JOMIER – CASAUX – MERCIER – SOUDRY MMES KREMER – LAPLAINE – DUBREUIL - TOURRET.

- COMMISSION SALLES DES FETES :

MMES TULARS – TOURRET – KREMER M. MERLIN.

- COMMISSION COMMUNICATION :

MM. JOMIER – CASAUX – GUILLAUME – MERLIN - MERCIER MME CHAUSSENOT.

- COMMISSION ENFANCE :

MMES DUPLAIX – DUBREUIL MM. CASAUX – MERCIER – SOUDRY.

- COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL :

M. BARDIOT MMES TULARS – PLESSE - TOURRET.

- COMMISSION CULTURE ET FESTIVITÉS :

MMES TULARS - CHAUSSENOT – TOURRET MM. BARDIOT – CASAUX – MERLIN.

- COMMISSION ECONOMIE :

MM. BARDIOT - JOMIER – GUILLAUME – MERLIN – SOUDRY MMES CHAUSSENOT – PLESSE.

- COMMISSION TOURISME :

MMES TULARS – LAPLAINE – PLESSE MM. CASAUX – GUILLAUME - MERLIN.

- COMMISSION ENERGIE :

MMES DUPLAIX – LAPLAINE – PLESSE – TOURRET MM. BARDIOT – CASAUX – JOMIER – MERLIN - SOUDRY

QUESTIONS DIVERSES

- Boulangerie : les travaux commenceront semaine 40.
- Un courrier sera fait au club de foot pour que les éclairages soient éteints après chaque utilisation du terrain et des bâtiments.
- Monsieur le Maire remercie les élus pour l'aide apportée aux associations cet été.

Prochain Conseil : jeudi 20 octobre à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,

La secrétaire,

Pierre-Marie DELANOY

Lara DUPLAIX